

Banque de la Colombie-Britannique—Loi

Aux yeux des Canadiens de l'Ouest, nous avons simplement remplacé l'emprise d'une banque de l'Est, de Toronto, par celle d'une banque orientale, de Hong Kong. L'emprise n'a fait que passer de l'Est du pays à l'Extrême-Orient. Dans l'esprit et l'imagination des habitants de la Colombie-Britannique, ces pôles orientaux sont tout aussi éloignés. C'est un bien triste jour. Si le gouvernement du Canada avait agi avec plus de prévoyance au lieu de s'abstenir d'intervenir et d'essayer de concocter un marché alléchant pour permettre à la Banque de Hongkong de s'étendre dans toute la Colombie-Britannique et dans certaines régions de l'Alberta, nous aurions pu garder cette banque entre des mains canadiennes pour que les décisions touchant les investissements pour la Colombie-Britannique soient prises par des citoyens de la province plutôt que dans les salles de conseil de Honk Kong.

M. Garneau: Madame la Présidente, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) représente une circonscription de la Colombie-Britannique. Depuis l'ouverture du débat, nous n'avons pas pu obtenir beaucoup de renseignements de la part des ministériels. Le député pourrait-il nous dire si la Vancouver City Savings Credit Union aurait été en mesure d'acquérir la Banque de la Colombie-Britannique si on lui avait fait l'offre que la Banque de Hongkong a acceptée?

M. Riis: Madame la Présidente, je suis désolé que le député pose cette question tout à fait logique mais malheureusement nous n'avons pas de détails précis. Tout ce que nous savons à l'heure actuelle, c'est que si la Société d'assurance-dépôts du Canada avait fait une offre alléchante de 200 millions de dollars à la Vancouver City Savings Credit Union et que celle-ci avait pu compter sur l'appui de la province, la Banque de la Colombie-Britannique serait aujourd'hui une institution financière de l'ouest du Canada. Nous avons très peu de renseignements et c'est la meilleure réponse que je peux donner pour le moment.

● (1220)

M. Rodriguez: Madame la Présidente, je sais que mon collègue était le critique financier du Nouveau parti démocratique au cours de la session précédente et j'aimerais qu'il m'explique quelque chose. La SADC offre 200 millions de dollars à la Banque de Hongkong pour lui permettre d'acheter la Banque de la Colombie-Britannique au coût de 63 millions. Cette somme de 63 millions va être détenue en fiducie par la Banque de la Colombie-Britannique ou la Banque de Hongkong à l'intention des actionnaires. Le député n'est-il pas d'avis que ce sont les 200 millions qu'on devrait verser aux actionnaires de la Banque? Pourquoi n'ont-ils droit qu'à 63 millions? Que fera-t-on des autres 137 millions? Qui les touchera? Pourquoi cet argent n'irait-il pas aux actionnaires?

M. Riis: Monsieur le Président, la réponse à cette question très importante est bien simple: le reste de l'argent va aller à la Banque de Hongkong. Voilà l'appât, le stimulant ou l'encouragement qui fait que cette institution étrangère n'a pas pu refuser l'offre. Fait à noter, il ne s'agit pas d'une petite institution financière, mais bien de l'une des plus grosses banques du monde. Son actif consolidé s'élève à 110 milliards de dollars, elle possède des succursales dans 55 pays et elle a des dizaines de milliers d'employés. Madame la Présidente, est-il réaliste de s'attendre que les Canadiens, par l'intermédiaire de la Société

d'assurance-dépôts du Canada, utilisent l'argent qu'ils ont gagné à la sueur de leur front pour permettre à ce géant d'acquérir cette petite banque régionale? Chose certaine, s'il s'agit d'utiliser les deniers publics, de verser 200 millions de dollars à cette banque étrangère, il faut s'assurer une participation. Il ne s'agit pas de tout simplement lui faire un cadeau. Est-ce ainsi que fonctionne le régime de la libre entreprise? Faut-il y voir la main invisible du marché à l'oeuvre? Comme quelqu'un l'a dit l'autre jour, non seulement faut-il y voir la main invisible mais aussi le bras d'honneur.

Je tiens simplement à dire que la situation est très grave. Nous ne nous assurons aucune participation. Il s'agit tout simplement d'une subvention destinée à rendre la transaction attrayante, et c'est tout à fait répréhensible. Comme mon collègue, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) l'a signalé dans sa question, la majeure partie de ces 200 millions de dollars va directement à la Banque de Hongkong et non pas aux actionnaires de la Banque de la Colombie-Britannique, qui vont pâtir énormément de cette transaction.

M. Ravis: Monsieur le Président, je voudrais poser quelques questions à mon collègue de l'Ouest, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis). Je pense qu'il comprend bien les difficultés que nous avons éprouvées dans l'ouest du pays à la suite, particulièrement, des ravages causés dans l'industrie pétrolière par le Programme énergétique national. En tant que député de la Saskatchewan, je suis fort déçu de voir une banque régionale en difficultés, et Dieu sait que nous en avons notre juste part.

Pourquoi le député de Kamloops—Shuswap prétend-il qu'il a le dos au mur, qu'il n'a pas le choix mais doit collaborer? Il vit pourtant dans l'Ouest, en Colombie-Britannique justement, là où la Banque de la Colombie-Britannique est établie. Je suis persuadé qu'il est disposé à prendre le parti des déposants de cette banque, des actionnaires et des gens qui voient le côté positif de cette crise, en faisant en sorte que cette banque demeure intacte plutôt que de la voir disparaître, car dans ce cas il se pourrait bien qu'on doive tripler voire quadrupler ce montant de 200 millions de dollars versé par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Ma seconde question porte sur la perte de confiance. Je me rappelle fort bien du débat qui a eu lieu au sujet des banques éprouvant des difficultés relativement à l'une de nos sociétés de la Couronne. Le député croit-il que, dans une certaine mesure, cela a mis en danger l'avenir de certaines banques régionales de l'Ouest, surtout lorsque les médias peuvent faire craindre le pire aux actionnaires en laissant entendre qu'une banque éprouve peut-être des difficultés? Je réagis exactement de la même façon. Je m'empresserais d'aller retirer mes dépôts le lendemain.

M. Riis: Monsieur le Président, je remercie le député de me poser ces questions. Je précise au départ que ni nous, ni personne d'autre d'ailleurs, ne voulons laisser entendre qu'il y aurait peut-être lieu de laisser la Banque de la Colombie-Britannique faire faillite, sur l'exemple de la Banque commerciale canadienne et de la Norbanque. Ce n'est pas à cela que nous voulons en venir. Rappelons-nous plutôt que le gouvernement nous accule aujourd'hui au pied du mur car il ne nous a proposé qu'une seule solution en nous faisant comprendre que si nous ne sommes pas preneurs, de graves difficultés financières nous attendent, ce qui est vrai. Toutefois, quelles sont les